

CHAMPIGNE (*Maine-et-Loire*)

Manoir de Charnacé

Demi-croisée

Premier quart du XVIII^e siècle



Cette demi-croisée s'insère dans une fenêtre plus ancienne du manoir de Charnacé dans lequel nous avons effectué une analyse de ses châssis du XVI^e siècle (étude n°49004). Sa conception est classique et quelque peu désuète pour l'époque. Malgré tout, elle présente un intérêt certain par la conservation de l'intégralité de ses éléments et la nécessité de montrer également ce type de production courante qui perdure au XVIII^e siècle alors que parallèlement des procédés innovants se développent pour mettre au point la « fenêtre » à la française vitrée à carreaux et adoptant des volets d'un seul tenant.

La menuiserie

Le bâti dormant

Il était adossé à un remplage de pierre datant du XVI^e siècle ; son parement extérieur n'est donc pas mouluré. En partie basse, il comporte une pièce d'appui moulurée en quart-de-rond et montée traditionnellement en feuillure de maçonnerie. Ses chants intérieurs sont parcourus d'une petite feuillure permettant le recouvrement des vantaux vitrés.

Les vantaux vitrés

Le vantail du bas est constitué de deux battants et de trois traverses assemblés à tenons et mortaises débouchées pour améliorer la tenue du bâti. En outre, on notera que le chevillage des assemblages est parallèle aux arasements, comme sur les volets étudiés après. La petite traverse intermédiaire moulurée (plan n°3 / section CC) délimite deux compartiments égaux et est en retrait du nu intérieur afin d'adopter un grand volet¹. En partie basse, ce vantail est muni d'un jet d'eau en talon. Il est à remarquer que sa sous-face ne comporte pas de canal formant larmier. Le vantail du haut est constitué d'un simple bâti dont les assemblages ne sont pas débouchés, au contraire du précédent. En outre, sa largeur est inférieure (713 mm contre 887 mm) et il ne possède pas de jet d'eau. L'étanchéité du bâti dormant et de ces vantaux est assurée par un simple recouvrement à feuillure. Une autre feuillure périphérique, à l'extérieur, permettait d'installer des vitreries mises en plomb dont il ne subsiste aucune trace.

Les volets

Le volet du bas est constitué d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées. Il est divisé sur sa hauteur par une traverse intermédiaire, elle-même subdivisée par un montant pour intégrer trois panneaux en chêne dont celui du bas est constitué de deux éléments bouvetés et collés. Il couvre toute la hauteur du vantail qui le reçoit et n'est donc pas interrompu par la traverse de cet ouvrant suivant une technique classique au XVII^e siècle qui donnait autant de panneaux de vitrerie que de volets. Le volet du haut reprend le même principe, mais il est divisé par un simple montant. Ces deux volets sont constitués d'éléments de faible épaisseur (bâti 23 mm, panneaux 12 mm) et s'installent sur les vantaux vitrés par l'intermédiaire d'un recouvrement à simple feuillure. Leur mouluration est réduite à un petit quart-de-rond à deux carrés au niveau du recouvrement et en bordure des panneaux à plate-bande, cette dernière étant formée d'une gorge et d'une petite feuillure.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des vantaux vitrés comme des volets est assurée traditionnellement par des fiches à gond (fig. 1.6) dont les dimensions sont sensiblement identiques.

¹ Sur ce type, voir également notre étude d'une croisée de la région de Saint-Lô (étude n°50002).

Les organes de fermeture

Le volet et le vantail vitré du haut sont fermés logiquement par des loquets (fig. 1.2). Le premier possède une queue dans laquelle passait un cordon de tirage tandis que pour le second, c'est le nez de la clenche qui est percé pour fixer ce cordon. Ils fonctionnent donc en sens inverse. La partie haute du volet et du vantail vitré du bas fonctionnait de la même façon. La partie basse, à portée de la main, reçoit quant à elle deux targettes (fig. 1.4). Targettes et loquets sont montés sur des platines à panaches.

Datation

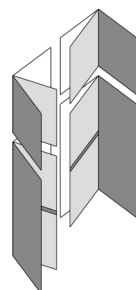
L'utilisation concomitante d'une pièce d'appui, d'un jet d'eau, d'assemblages traversés, de bâtis de faible épaisseur, de panneaux collés et d'un volet couvrant toute la hauteur du vantail vitré du bas ne permet guère de dater cette demi-croisée avant le début du XVIIIe siècle. A l'inverse, la limitation du jet d'eau (sans larmier) et des assemblages traversés au seul vantail inférieur, la conservation de la technique du recouvrement, de vitreries mises en plomb, d'un chevillage aligné aux araselements, de fiches à gond et d'une serrurerie quelque peu archaïque n'incitent pas à dater cette demi-croisée au-delà du premier quart du XVIIIe siècle.

Situation



Typologie

Type 4.MM.T



Documents annexés

- Planche n°1 : Demi-croisée
- Plan n°1 : Demi-croisée / élévation intérieure
- Plan n°2 : Demi-croisée / élévation extérieure
- Plan n°3 : Sections
- Plan n°4 : Serrurerie



Fig. 1.1. Elévation intérieure



Fig. 1.2. Loquets à ressort



Fig. 1.3. Traverse flottée



Fig. 1.4. Targettes



Fig. 1.5. Vantail vitré et volet inférieurs



Fig. 1.6. Fiches à gond



Fig. 1.7. Loquet à ressort

CHAMPIGNE (Maine-et-Loire)

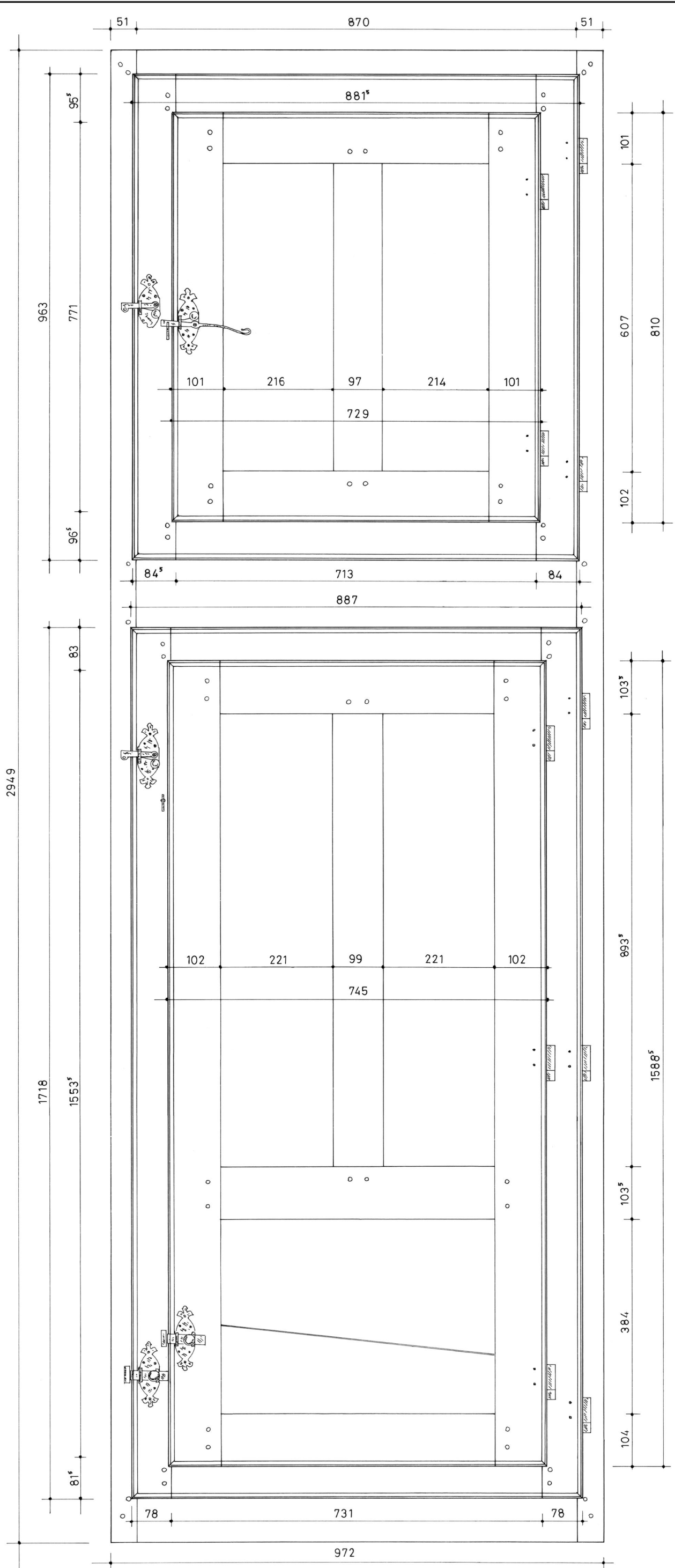
Planche n°1 - Demi-croisée

Manoir de Charnacé

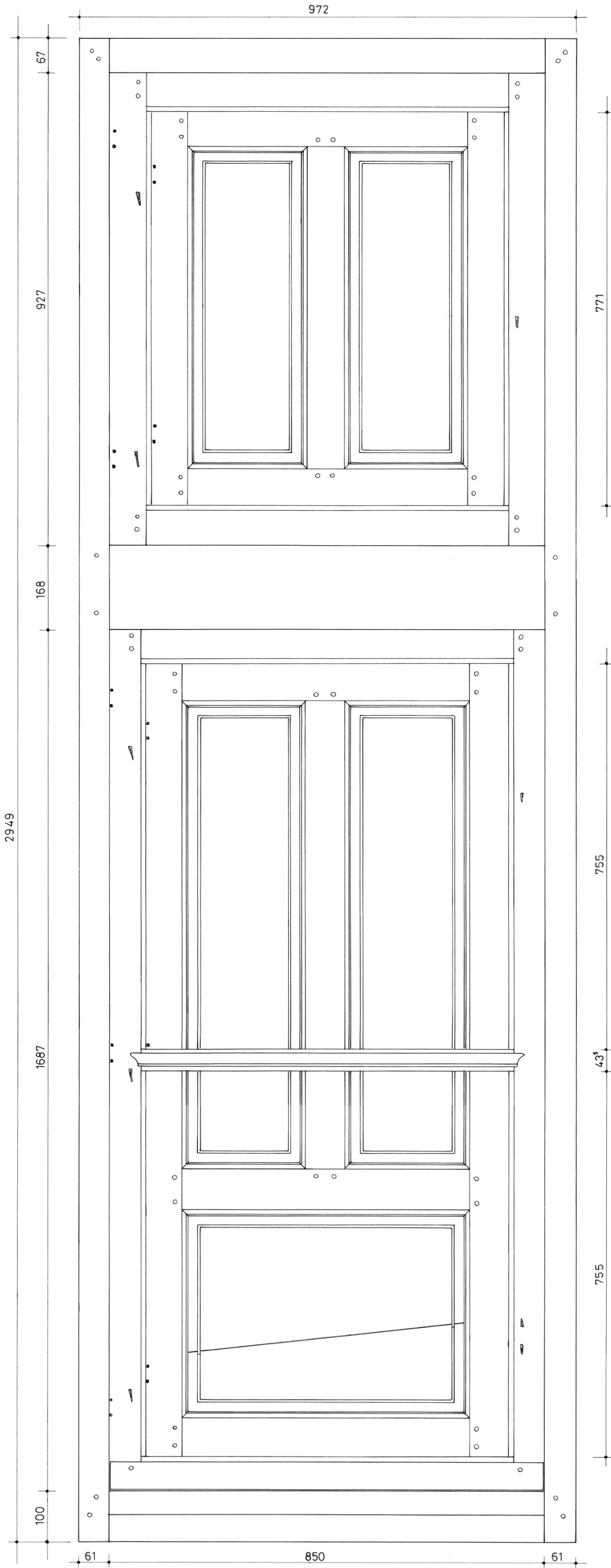
A. TIERCELIN

2010

Etude n°49005



CHAMPIGNE (Maine-et-Loire)	Plan n°1 - Demi-croisée / élévation intérieure	
Manoir de Charnacé	A. TIERCELIN	Etude n°49005
	2010	



CHAMPIGNE (Maine-et-Loire)	Plan n°2 - Demi-croisée / élévation extérieure		
Manoir de Charnacé	A. TIERCELIN	2010	Etude n°49005

CHAMPIGNE (Maine-et-Loire)

Manoir de Charnacé

Plan n°4 - Serrurerie

A. TIERCELIN

2010

Etude n°49005

